

CSA-R SSA

Comité Social d'Administration de Réseau du Service de Santé des Armées

du 24 juin 2026

Général,
Mesdames et Messieurs,

La semaine dernière a été marquée par une annonce majeure pour les personnels de l'HRIA Legouest : le transfert du service des urgences vers le CHR Mercy, présenté lors d'un dialogue social extraordinaire où étaient présent les délégués FO de l'HRIA.

Alors même que le CSA de réseau de juin était envisagé depuis de longue date, **FO Défense** s'étonne que ce sujet, aux conséquences potentiellement importantes pour les agents et les missions du SSA, ne figure pas à l'ordre du jour de cette instance. Monsieur le Directeur Central, si nous prenons acte de votre venue annoncée en septembre, celle-ci ne saurait répondre à elle seule aux préoccupations immédiates des agents. L'incertitude actuelle nourrit les inquiétudes et appelle des réponses sans attendre. **FO Défense** demande que des informations précises et des engagements clairs sur l'avenir de l'HRIA Legouest soient présentés dès aujourd'hui au cours de ce CSA.

Il en est de même pour l'IRBA, antenne de Marseille, à la suite de la décision de fermeture. **FO Défense** demande des éclaircissements immédiats sur l'avenir des agents concernés, qui ne peuvent rester dans l'incertitude face à une décision aussi lourde de conséquences.

Au sein des ERSA, le logiciel appelé « TORTU » porte malheureusement bien son nom : déconnexions intempestives, pertes de connexion Wi-Fi, dysfonctionnements majeurs affectant aussi bien les commandes que les conditions de travail des agents. Ces défaillances génèrent des doublons, alourdissent la charge de travail, dégradent les conditions d'exercice et créent des tensions dans les équipes. Et, dans le même temps, on nous parle de QVCT !!!

S'agissant du nouveau marché d'externalisation des missions des ASHQ porté par la DAPSA, **FO Défense** constate que les alertes formulées lors du dernier CSA de novembre sont restées sans effet. Le report de tâches sur les aides-soignants se confirme, au détriment de leurs missions propres et de la qualité de la prise en charge des patients. Cette évolution n'est ni acceptable pour les personnels, ni satisfaisante pour le service rendu.

Pour **FO Défense**, de nombreux sujets majeurs restent encore en suspens depuis des semaines, voire des années, à savoir :

- La revalorisation de la prime de service gelée depuis 2020 ;
- La parution des tableaux d'avancements 2025 et 2026.
- Certains bureaux RH sont en souffrance entraînant des non paiements de plusieurs primes ou indemnités aux agents depuis des mois.
- Difficultés rencontrées par de nombreux agents contractuels dans leur soutien de proximité et par le CMG de St Germain en Laye en souffrance depuis des années.
- Difficultés rencontrées avec le SPRP, en ce qui concerne les MP et AT, par manque de Personnels, ainsi que la mise en place du logiciel des Démarches Simplifiées sur divers CMG, laissant les dossiers des Agents dans une attente interminable, qui bien souvent abandonnent faute d'appui de l'Administration.
- Difficultés rencontrées régulièrement, sur la mise en œuvre des Dossiers de Retraites, par manque de Personnels formés dans les BP.





Dans un contexte économique particulièrement difficile, marqué notamment par l'augmentation des coûts de l'énergie, alors que nombreux agents du SSA (paramédicaux) partent à la retraite sans avoir pu bénéficier d'un avancement pourtant légitime, **FO Défense** considère que la situation n'est plus acceptable, le soutien et la reconnaissance des agents doit être une priorité.

FO Défense rappelle que les personnels civils assurent au quotidien, des missions essentielles dans un contexte de tension géopolitique sans précédent, de dégradation des conditions de travail. **FO Défense** ne peut que s'interroger sur le manque de considération dont semblent encore faire l'objet les personnels civils au sein du Service de santé des armées. Les agents méritent une information transparente, un dialogue social respectueux et une réelle prise en compte de leurs préoccupations.

FO Défense réitère sa demande que les convocations et documents préparatoires soient adressés dans des délais compatibles avec l'exercice du mandat des élus.

FO Défense est désormais dans l'attente d'actes concrets. Les personnels ont suffisamment entendu les intentions ; ils attendent maintenant des réponses, des décisions et des résultats.

Général, Mesdames et Messieurs, merci de votre attention.

Paris, le 24 juin 2026.

